

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 22 en date du 9 Mars 2026
portant acceptation d'un don

Nombre de membres	15
Présents	13
Représentés	0
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-six, le neuf Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Françoise SIMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Mars 2026

Présents : Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Leilha BERTHON, Georges DIONNET, Jean-Pol GILBERT, Françoise SUDI GUIRAL, Fabien JAMME, Christine BICHON-MOREL, Serge DESBOUDARD, Christian SCARAMUCCIA, Jean-Pascal HELION, Marie-Claude BOUGNOUX, Chrystelle VAXIVIERE.

Absents / Excusés: Delphine DIONNET, Bastien GENDRAUD.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Caroline LE CORRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le don d'un montant de 1 500, 00 € réalisé par une personne souhaitant soutenir la commune d'Auzances dans ses projets.

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 9 Mars 2026
Le Maire,

Françoise SIMON.

